

Jeu

Al-Siyasa, 26 juillet 1932

Je n'ai nulle réelle objection à ce que le Cheikh d'al-Azhar joue, ni à ce que le gouvernement joue avec lui — il y a bien, après tout, dans les jeux des cheikhs, une leçon véritable pour d'autres que les cheikhs, et dans les jeux du gouvernement, une force véritable pour l'opposition. Mais toute chose a son propre goût, qui l'améliore, et la maintient droite — et le goût propre du jeu consiste à le confiner à ce avec quoi il est véritablement permis de jouer, et de disposer. Nous n'avons jamais connu, tout au long de cette même époque moderne, le savoir lui-même servir de sujet convenable au jeu, sinon chez les frivoles, et ceux adonnés à la plaisanterie, et à la moquerie.

Je souhaite véritablement tenir le Cheikh d'al-Azhar bien trop haut, pour l'imaginer frivole, ou adonné à la plaisanterie, et à la moquerie — sa propre fonction, et sa propre robe, lui refusent tout cela ; sa propre prière, et son propre jeûne, lui commandent tout autre chose. Ce que je sais véritablement, c'est que notre propre vie égyptienne, privée et publique à la fois, offre une ample marge pour la propre activité du Cheikh, et celle du gouvernement, si l'un ou l'autre possède encore une réelle activité à y consacrer. Il existe, en Égypte, des péchés véritablement commis, des maux véritablement perpétrés, des affaires où Dieu Tout-Puissant est véritablement désobéi — des affaires bien plus graves, aux yeux mêmes de Dieu, et bien plus dignes du propre effort du Cheikh, de son énergie, et de son autorité, dépensés à les combattre, que de critiquer Abou Hanifa, à tort ou à raison, ou d'attaquer Abou Hanifa, justement ou injustement, en paroles.

Ces mêmes péchés, et ces mêmes maux, se commettent ouvertement, se perpètrent au grand jour — le Cheikh les voit, sur son propre chemin vers al-Azhar ; le Cheikh les voit, sur son propre chemin de retour chez lui. Mais le Cheikh demeure silencieux à leur sujet, allant et venant, soit qu'il les pardonne, soit qu'il les ignore, soit qu'il soit simplement incapable de les faire cesser — jusqu'à ce que, cependant, quelque livre savant véritablement innocent soit publié, ne contenant nul péché, nulle transgression, mais simplement une critique d'Abou Hanifa, qui pourrait bien être correcte, ou pourrait bien être erronée. Alors le Cheikh se lève, et s'assied, lance des éclairs, et tonne — et le gouvernement, lui faisant entièrement confiance, vient à son propre

secours, avec l'autorité, l'assiste, avec des soldats, et confisque ce même livre en son nom.

Et pourtant Abou Hanifa lui-même — que Dieu lui fasse miséricorde — ne revendiqua jamais pour lui-même nulle immunité au défaut, ni nulle élévation au-dessus de la critique. Il se voyait lui-même, plutôt, exactement comme les hommes le voyaient en sa propre époque, et exactement comme nous-mêmes le voyons désormais — que le Cheikh approuve, ou s'irrite, que le gouvernement s'en trouve satisfait, ou s'en indigne — comme un homme musulman, exerçant un jugement indépendant, en jurisprudence et en théologie, soumis, alors, exactement à ce à quoi demeure soumis tout savant exerçant un tel jugement : atteindre ce qui est correct, et tomber dans l'erreur à la fois. Où donc le Cheikh d'al-Azhar a-t-il trouvé qu'un livre critiquant Abou Hanifa mérite confiscation ? Où est le verset coranique, ou le hadith prophétique, ou la tradition authentique, parmi les traditions des pieux ancêtres, ou le raisonnement analogique direct, tiré des propres principes de la jurisprudence, dans quelque école de pensée musulmane que ce soit, qui viendrait appuyer cela ?

Où y a-t-il, dans tout cela, quoi que ce soit qui puisse véritablement permettre au Cheikh, et au gouvernement avec lui, de confisquer une œuvre de savoir, dans laquelle son propre auteur critiqua Abou Hanifa, excessivement ou correctement ? Ni le Cheikh, ni le gouvernement, ne peuvent véritablement fonder cette même agression contre le savoir, sur nul verset du propre Livre de Dieu, nul hadith de la propre Sunna du Prophète, ni nulle parole des pieux musulmans — ni l'un ni l'autre ne peut non plus la fonder sur nulle loi : il est déjà apparu, d'après ce qu'Al-Siyasa elle-même a publié, ce matin même, qu'il n'existe rien dans la loi, pas même la nouvelle loi sur la presse elle-même, permettant la confiscation de livres savants, de cette manière. Et si ni le Cheikh, ni le gouvernement, ne peuvent fonder cette même agression, sur nul principe véritable de la religion, ni nul article véritable de la loi, ils la fondent donc sur rien d'autre que le simple caprice, s'appuyant sur la pure force, et jouant avec la chose la plus noble que possèdent les hommes : le savoir lui-même, qui devrait demeurer bien au-dessus du jeu des joueurs, bien au-dessus de l'amusement des amusés, et bien au-dessus de l'autorité des dirigeants, et de ceux qui exercent le pouvoir.

Oui — ils jouent tous deux, jouent avec le savoir lui-même, jouent avec la chose la plus sainte que l'homme ait jamais connue : la liberté même de la raison, de penser, et de produire, et la propre liberté des

hommes, de publier, et de lire. Et l'on nous dit alors, après tout cela, que toute variété de liberté demeure véritablement garantie, que l'ordre présent nous a assuré la sécurité, dans notre propre vie, et nos propres biens, et dans tous nos propres droits humains ! Qui pourrait bien prétendre cela, quand un seul mot, du Cheikh d'al-Azhar — et nous savons déjà exactement de quoi le Cheikh d'al-Azhar est capable — suffit à faire confisquer par le gouvernement le propre livre d'al-Khatib al-Baghdadi, portant ainsi atteinte à la liberté même d'al-Khatib lui-même, une liberté à laquelle le temps lui-même a déjà garanti sainteté, et immortalité ; portant atteinte à la liberté des éditeurs, à leur propre argent, et à leur propre effort, une liberté que la Constitution elle-même a déjà garantie ; et portant atteinte au droit même des lecteurs, à travers l'Orient et l'Occident, un droit que les principes les plus élémentaires de la justice naturelle ont déjà garanti ?

Le président du Conseil nous a déjà assourdi les oreilles, de discours sur la propre stabilité du nouvel ordre — et celui-ci s'est en effet stabilisé, bien qu'il lui manque quelque chose de véritablement essentiel : son propre fondement sur la justice, sa propre exécution conformément au droit, et sa propre protection, contre le fait de jamais devenir un simple outil pour satisfaire les appétits. Ce même ordre, dont le président du Conseil nous assourdit tant les oreilles en annonçant la propre stabilité, a un ennemi véritablement plus dangereux pour lui que toute opposition, si puissante soit-elle, si bien établie soit-elle parmi le peuple. Et cet même ennemi est précisément la propre méthode du gouvernement, pour exécuter ce même ordre, et l'imposer aux hommes : le gouvernement ne croit ni en ce nouvel ordre, ni ne l'aime, ni ne se soucie véritablement de sa propre stabilité — s'il y avait véritablement cru, et l'avait aimé, il l'aurait exécuté sur tous, en toute justice, et aurait véritablement détesté en faire un simple outil d'oppression.

Non — le gouvernement ne croit tout simplement pas en cet même ordre du tout, l'adoptant, plutôt, uniquement comme un outil de gouvernance, une voie vers la domination. Et tant qu'il comprend l'ordre selon précisément ces mêmes lignes, l'établir ne fera que l'épuiser, le conduisant d'une erreur à une autre, le contraignant, excès après excès supplémentaire — et le peuple lui-même ne pourrait jamais véritablement faire confiance à cet même ordre, ni y trouver un réel réconfort, tant que le gouvernement même qui l'a établi n'y croit pas lui-même, ni n'y trouve lui-même un réel réconfort.

Qu'est-ce que cela ?! Sommes-nous donc de simples jouets, entre les mains du Cheikh al-Zawahiri, et du ministre de l'Intérieur, capables de disposer de nos propres esprits, de nos propres penchants, et de nos propres droits, exactement comme il leur plaît, plutôt que comme nous-mêmes le souhaitons ?! Qu'est-ce que cela ?! Un livre est publié ; nous le lisons, et attendons la suite, avec le plus grand désir véritable, et l'empressement véritable le plus grand — pour que vienne alors le ministre de l'Intérieur, Sidqi Pacha, sur l'ordre même du Cheikh d'al-Azhar, l'ordre même du Cheikh al-Zawahiri, et nous arrache de force ce même livre, se dressant entre nous et le reste, exactement comme l'on arrache un morceau de pain de la main d'un affamé, exactement comme l'on arrache une coupe de la bouche d'un assoiffé. Et tout cela sans nul droit véritable, sans nulle réelle référence à la religion, ou à la loi — et nous osons encore prétendre, après cela, que nous sommes libres, et que la démocratie nous abrite, sous sa propre bannière déployée.

Non, non ! Nous ne sommes pas libres — si nous l'avions véritablement été, jamais Sidqi Pacha, et le Cheikh al-Zawahiri, n'auraient joué ainsi avec nous. Non, non ! Ce n'est nulle bannière de démocratie qui nous abrite — c'est, plutôt, quelque bannière que je sais à peine comment nommer, mais je sais qu'elle n'a nul droit véritable, en ce même vingtième siècle, à être hissée sur un pays qui a déjà goûté la civilisation, et s'en est abrité durant des dizaines de siècles. Non, nous ne sommes pas libres ! Si nous l'avions véritablement été, le Cheikh d'al-Azhar aurait déjà été démis — pour avoir joué avec la liberté même du savoir, et pour avoir fait de la religion un simple outil d'oppression, quand la propre religion de Dieu demeure bien trop précieuse, à Dieu comme au musulman, pour jamais être transformée en outil de dilapidation des droits.

Si nous l'avions véritablement été, le président du Conseil n'aurait jamais profité de ses propres vacances d'été, tandis que la liberté même de la raison subissait la plus hideuse des agressions imaginables. Nous ne sommes pas libres — et je ne puis que conclure que nous avons dû commettre quelque péché véritablement hideux, pour en être punis par précisément cette même épreuve, qui transforme notre propre vie intellectuelle en simple jouet, entre les mains de deux hommes seulement : le Cheikh d'al-Azhar, et le ministre de l'Intérieur. Mais je m'efforce véritablement moi-même, me soumettant à toute variété d'épreuve, cherchant précisément cette même autorité étrange accordée au Cheikh d'al-Azhar, qui lui donne le mot même final, sur le savoir et les savants,

sur l'islam et les musulmans à la fois. Il n'existe nulle papauté, en islam — et quiconque prétend que l'islam a un pape a déjà dépassé les propres limites de cette même religion, et lui a porté atteinte.

D'où donc le Cheikh d'al-Azhar tire-t-il sa propre autorité, sur la religion, et les musulmans ? Et où est la loi civile qui lui accorde cette même autorité ? D'où le Cheikh d'al-Azhar tire-t-il sa propre autorité, sur le savoir, et les savants ? Et où est la loi civile qui lui accorde cette même autorité ? Nous savons qu'il existe une loi accordant au Cheikh, et au Conseil des grands savants, quelque mesure d'autorité sur les Azharis eux-mêmes — et nous savons que les Égyptiens à l'esprit libre ne se satisferont jamais, tant que cette même loi elle-même n'aura pas été changée. Mais qui a jamais prétendu, au Cheikh d'al-Azhar, qu'al-Khatib al-Baghdadi comptait parmi les propres savants d'al-Azhar ? L'homme n'a jamais, pas même une seule fois, mis les pieds en Égypte.

Et qui a jamais prétendu, au Cheikh d'al-Azhar, que sa propre autorité s'étend même au-delà des vivants, jusqu'aux morts ? Pourquoi le Cheikh d'al-Azhar ne se contente-t-il pas, simplement, d'interdire ce même livre aux Azharis eux-mêmes, ceux qui demeurent soumis à sa propre autorité, à un degré moindre ou plus grand ? Qui a accordé au Cheikh d'al-Azhar le droit véritable de vous agresser, vous et moi, se dressant entre nous et un livre qu'il est véritablement notre propre droit de lire, alors que nous-mêmes n'accordons au Cheikh nulle réelle estime, ne lui plaçons nulle réelle confiance, et ne lui reconnaissons nulle autorité du tout sur nous ?

Ce qui a accordé au Cheikh cette même agression, je puis véritablement vous l'indiquer — vous le savez d'ailleurs déjà parfaitement bien vous-même : cette même alliance détestable, entre un groupe d'hommes de religion, cherchant leur propre avantage immédiat, et un groupe d'hommes politiques, cherchant la gouvernance, et le pouvoir. Les premiers subordonnent la propre religion de Dieu, aux hommes politiques ; les seconds subordonnent les propres droits du peuple, et sa propre autorité, aux hommes de religion — et ainsi cette même alliance repose-t-elle, en fin de compte, sur quelque chose qui ne plaît ni à Dieu, ni aux hommes.

J'ai déjà interrogé le Cheikh, hier, sur certains livres que le gouvernement publie avec les fonds de l'État — pourquoi n'ordonne-t-il pas la confiscation de ces mêmes livres aussi, quand ils contiennent une matière véritablement pire que ce qui se trouve dans le propre livre

d'al-Baghdadi, et quand la nouvelle loi sur la presse lui permet véritablement d'en exiger la propre confiscation, et au gouvernement de les confisquer en conséquence ? Le Livre des chants lui-même, actuellement imprimé, à la propre imprimerie du gouvernement, pour la seconde fois, contient poésie, prose, récits, et anecdotes dont on peut dire, au minimum, qu'ils excitent les propres désirs des jeunes gens, et les tentent vers le vice, et la débauche. Et voilà exactement ce que la loi elle-même permet au Cheikh d'exiger confisqué, et au gouvernement de confisquer — que le Cheikh nous montre donc son propre courage, et son propre zèle, pour la religion, la morale, et la propre conduite des jeunes gens. J'ose prétendre, cependant, qu'il ne fera rien de tel — sa propre portée se révélant bien trop courte, pour cela.

Il reste une autre question que nous poserions au Cheikh, espérant qu'il puisse véritablement être franc, s'il répond, et véritablement courageux, s'il se résout à agir : il n'existe rien du tout, dans le Coran, ni dans le Hadith, interdisant aux hommes de critiquer Abou Hanifa — mais il existe, dans le Coran et le Hadith, des textes entièrement explicites, n'admettant nul doute, et nulle interprétation du tout, interdisant l'usure aux hommes. Et l'on dit que le Parlement égyptien lui-même — dont le Cheikh est lui-même membre — a déjà adopté deux lois, l'une déjà en vigueur depuis un an, l'autre devant entrer en vigueur dans quelques jours, toutes deux faisant de l'usure elle-même une règle fondamentale de transaction, à la Banque du crédit agricole, et à la Banque du crédit immobilier.

Qu'a donc fait le Cheikh, pour s'opposer à ces deux mêmes lois ? A-t-il objecté ? A-t-il protesté ? A-t-il exhorté ses propres collègues membres à objecter, et protester ? A-t-il démissionné du Parlement ? Non ! Il n'a jamais objecté, jamais protesté, jamais appelé à quelque objection, ou protestation que ce soit, ni démissionné — il n'a même jamais ordonné la confiscation de ces mêmes deux lois, qui permettent l'usure sans détour. Pourquoi ? Parce que l'État lui-même se tient derrière ces mêmes deux lois, les protégeant. Le propre livre d'al-Baghdadi, quant à lui, n'a nul protecteur du tout, si ce n'est Dieu seul — mais Dieu seul suffit, comme gardien, et Dieu seul suffit, comme champion.

Il reste encore une autre question que je poserais au Cheikh, espérant qu'il puisse véritablement être franc, s'il répond, et agir véritablement avec courage, s'il agit du tout : où, exactement, sont déposés les propres fonds du noble al-Azhar — les fonds mêmes desquels le vénérable Cheikh lui-même tire son propre salaire mensuel ? Dans la

propre maison du Cheikh ? Dans quelque couloir d'al-Azhar lui-même ? Ou circulent-ils, avec les propres fonds de la Banque nationale, rapportant au noble al-Azhar quelque mesure de revenu, moindre ou plus grande ?

Et les propres fonds du ministère des Waqfs — le Cheikh siégeant lui-même au Conseil suprême des Waqfs — où en sont-ils ? Fertiles, ou stériles ? Improductifs, ou productifs ? Le Cheikh ne convient-il pas avec moi que des affaires de précisément ce genre méritent bien davantage sa propre activité, au service de la religion ? Le Cheikh ne convient-il pas avec moi qu'interdire à l'État, aux individus, à al-Azhar, et aux Waqfs eux-mêmes, l'usure, serait bien plus agréable, et cher, à Dieu Tout-Puissant, que de confisquer le propre livre d'al-Baghdadi, pour n'y contenir qu'une simple critique d'Abou Hanifa ? Le Cheikh ne convient-il pas avec moi qu'il joue, tout simplement, lorsqu'il se détourne de la prostitution, et de l'usure, de l'activité missionnaire et de la suspension des peines religieuses, pour se tourner plutôt vers la confiscation du propre livre d'al-Khatib al-Baghdadi ?

Que le Cheikh joue donc, et que le gouvernement joue avec lui — que cette même alliance, entre un groupe d'hommes de religion et un groupe d'hommes politiques, porte ses propres fruits, corrompant la liberté, et dilapidant la dignité de la raison. Mais j'espère véritablement que l'Égypte elle-même ne jouera pas le jeu, et ne permettra jamais que la liberté soit corrompue, et la dignité de la raison dilapidée. Oui — que le Cheikh joue, que le gouvernement joue avec lui — mais je leur conseille véritablement à tous deux de jouer avec autre chose que le savoir, et de s'amuser avec autre chose que la dignité de la raison, car ceux qui jouent avec le savoir, et la raison elle-même, ne récoltent nul réel bien de ce même jeu. Oui — que le Cheikh joue, que le gouvernement joue avec lui — mais je demeure véritablement confiant que les savants, à travers l'Orient et l'Occident à la fois, condamneront précisément ce même jeu, et protesteront contre son propre manque total de goût.

Que le Cheikh joue, que le gouvernement joue avec lui — mais je demeure, moi-même, entièrement, véritablement confiant que Sa Majesté égyptienne, le véritable gardien de la dignité égyptienne, et le propre voisin même du savoir, et des savants, en Égypte, ne permettra jamais que ce même jeu absurde se poursuive longtemps.